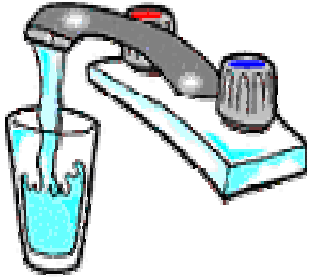




Contrat d'affermage :



Le contrat d'affermage lie la commune et une société privée pour l'assainissement des eaux usées des habitants. Ce contrat arrivait à son terme et devait donc être renégocié pour une période de 12 ans (base de 370 abonnés, 35 000 m³ traités).

Après une mise en concurrence sévère entre plusieurs entreprises, aussi bien sur le plan technique que financier, c'est La Nantaise des Eaux qui a été retenue par le conseil municipal à l'unanimité.

Outre un dossier technique plus sûr et plus pertinent, les négociations ont permis d'obtenir une baisse de 1,6 % du prix du m³ traité (de 0,457 à 0,450 €/m³) et une baisse de 36 % de l'abonnement annuel (de 39 à 25 €).

Cependant le centre de retraitement (situé à la sortie d'Amayé direction Maizet par le Pont du Coudray) a une capacité pour une population maximale de 1200 habitants. Suffisant pour l'instant, mais nous nous devons de préparer l'avenir. Pour cela, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir l'abonnement à 39 €, les 15 € de différence étant reversés sur un compte destiné à financer aussi bien des réparations imprévues qu'un éventuel futur agrandissement sans avoir à augmenter fortement et soudainement l'abonnement pour les usagers.

Il faut, en effet, savoir que la ligne budgétaire « retraitement des eaux usées » est indépendante et ne peut être alimentée par de l'argent autre que celui perçu par les abonnements. C'est ainsi 5 550 € (370 x 15) qui seront mis en réserve chaque année.

En résumé: un meilleur service, une facture consommation en baisse de 1,6 %, un abonnement inchangé (mais deux lignes sur votre facture au lieu de la seule actuelle) et la création d'une cagnotte de sécurité pour l'avenir !

A noter : il est interdit pour les particuliers de déverser les eaux pluviales dans les canalisations destinées aux eaux usées. La Nantaise des Eaux va prochainement procéder à de nombreux contrôles (par fumigènes).

La première pierre d'un beau projet :

Il fallait braver les intempéries, ce samedi 13 décembre 2008 pour assister à la pose de la première pierre du projet d'extension de la mairie.

La soixantaine de personnes présentes a cependant chaleureusement applaudi les différents discours axés sur le sentiment reconfortant d'appartenance à une communauté villageoise.

Créer un centre bourg accueillant (aménagement de la place) et pratique (salle communale) est une démarche salubre dans cette mise en place d'une identité propice à la solidarité et à la convivialité au sein de notre village.

Grands mercis au comité des fêtes pour l'installation d'une structure couverte et pour les boissons chaudes offertes aux participants !



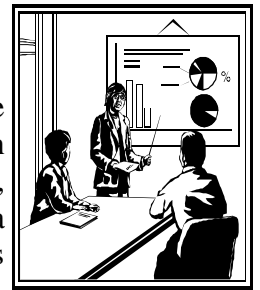
De gauche à droite, M. Colino (maire d'Amayé), M. Cousin (député-maire de Vire), M. Entfellner (président de notre communauté de communes), M. Girard (vice-président du Conseil Général) et Mme Perly (ancien maire d'Amayé, à l'origine du projet), tous la truelle à la main !

Les forces vives d'Amayé !

Artisans, commerçants, agriculteurs, membres des associations, personnel communal, professeurs de l'école ... ils étaient une centaine ce samedi 17 janvier à recevoir les vœux de Sylvain Colino entouré de son conseil municipal.

Une ambiance sympathique et la présence de M. Girard (maire d'Evrecy, vice-président du Conseil Général), de M. Entfellner (président de notre communauté de communes) et de maires des communes voisines pour évoquer l'avenir d'Amayé avec tous ceux qui, au quotidien, œuvrent pour notre bien être.

Organisation municipale :



Chaque semaine, le maire et ses adjoints (Martine Delaunay en charge des finances et du personnel, Alain Gergaud en charge de la culture et de la communication, Christophe Forant en charge de l'éducation et de la jeunesse) se réunissent afin de régler les affaires concernant la bonne marche de la commune au quotidien, en partenariat avec Mme Hommet, notre secrétaire de mairie : courriers, interventions diverses, réponses aux demandes des habitants, projets en cours ... les sujets ne manquaient pas !

Dorénavant, pour gagner en efficacité, ce conseil restreint s'élargit avec la présence hebdomadaire des différents responsables de commission (Daniel Blin pour la partie travaux, Yoann Courant remplaçant Hervé Bernier (empêché pour raison professionnelle) pour l'urbanisme et Marc Boilay pour la communauté de communes).

Le conseil municipal au complet continue à se réunir tous les mois pour débattre des dossiers en cours et soumettre les décisions importantes au vote.

Dernière minute : lors de la réunion du dernier conseil municipal, M. le Maire a donné lecture de la lettre de démission de M. Alain Gergaud de son poste d'adjoint et de conseiller municipal.

Personnel communal :



● C'est la même volonté de travailler pour les enfants qui anime la jeune équipe du personnel communal intervenant à l'école.

« Le nombre croissant d'enfants, en particulier à la cantine et à la garderie, nous a amenées à revoir notre organisation de travail. Il est très agréable de travailler de façon autonome et l'ambiance entre nous est formidable ! » souligne Mme Belhache.

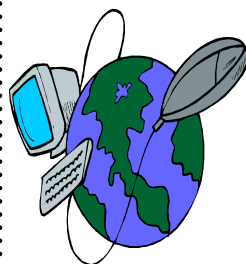
● En photo, de gauche à droite : Chantal Paris (Atsem des moyens/grands), Magali Belhache, Stéphanie Renée et Sabrina Belouadi (cantine et garderie) et Laëtitia Bisson (Atsem des petits/moyens).

Étude surveillée :

Depuis le lundi 5 janvier, la garderie de l'école met en place une étude surveillée encadrée par Mme Nathalie Gonzalès.

Cette demande des parents d'élèves permet aux enfants restant tard à la garderie de rentrer chez eux en ayant fait leurs devoirs et ce sans surcoût pour les familles concernées.

Un premier bilan sera réalisé au mois de février.



ADSL :

La municipalité ne relâche pas sa pression sur le Conseil Général quant au financement de l'installation d'un relais sur Amayé (entre 50 000 et 100 000 €) pour assurer une couverture internet haut débit pour la totalité de la commune.

Celui ci nuance sa réponse et propose de financer à hauteur de 400 € l'équipement des particuliers pour une réception internet par satellite. Cette solution, bien qu'imparfaite, permettra de patienter dans l'attente des résultats de l'étude départementale technico-économique amorcée en ce début d'année. Affaire à suivre ...

Renseignements en mairie ou en appelant le 02 31 57 14 44 (site du Conseil Général : <http://www.cg14.fr/structure/revue-presse/suite.asp?numero=589>)

Marché de Noël :

● Comme chaque année, le bureau de l'APE (Association des Parents d'Élèves) organisait, au mois de décembre, le marché de Noël de l'école en présence des professeurs (bénéfice un peu inférieur à 300 €). Ventes de sapins à prix très compétitifs, stands divers, chorale de l'école, spectacle par la compagnie Tohu-Bohu (qui de l'avis de tous fut trop court, ce qui est bon signe quant à sa qualité) et la venue en exclusivité du Père Noël avec sa hotte pleine de friandises !

Le nouveau président de l'APE, Bertrand Aïssat, remercie chaleureusement le comité des fêtes et le Crédit Agricole d'Évrency pour le financement du spectacle, la municipalité, le Père Noël pour nous avoir honoré de sa venue et tous les membres actifs de l'association pour leur aide (si vous aussi, vous souhaitez devenir membre actif de l'APE, contactez Bertrand au 02 31 08 46 83).

● A noter : les ateliers manuels et artistiques de l'APE seront ouverts les deux lundis et vendredis des vacances scolaires de février. Il manque des adultes pour les encadrer ! Si vous êtes disponibles pour au moins une journée (14h/17h), contactez Bertrand !



● En photo, de gauche à droite : Valérie Guerland (secrétaire adjointe), Christophe Forant (membre actif), le Père Noël, Valérie Forant (vice-présidente), Emmanuelle Le Ruyet (secrétaire), Bertrand Aïssat (président), Valérie Soleil (trésorière) et Nathalie Lucas (membre actif). Absente sur la photo : Katia Marrière (trésorière adjointe).

Panier sympa :

Malgré la fermeture de notre « Panier Sympa », la direction régionale de l'enseigne confirme sa confiance en la capacité de la superette à dégager suffisamment de bénéfices pour assurer un salaire à une personne motivée et responsable. Différentes candidatures pour le poste de gérant(e) sont en ce moment à l'étude.

On y pense :

Un terrain de pétanque sur la nouvelle place de la mairie ?

Téléthon - ICL 2008 :

3 220 € récoltés, merci à tous les participants !

Des craintes quant à l'avenir de la bibliothèque :



● La BDP (bibliothèque départementale de prêt du Calvados) a récemment émis toute une série de nouvelles contraintes pour les bibliothèques communales ou associatives. La bibliothèque associative d'Amayé, qui bénéficie du soutien sans faille de la municipalité, y satisfait ou peut y satisfaire sauf pour l'une d'entre elles : l'obligation d'acheter pour au moins 2000 € de livres par an (budget annuel total actuel de la bibliothèque : 650 €)

Si cette condition n'est pas réalisée, le bibliobus ne passera plus et notre bibliothèque fermera faute de livres !

Or de l'avis même des bénévoles de la bibliothèque, un tel achat annuel n'aurait aucun sens. Où ranger tous ces nouveaux livres ? L'apport du bibliobus est amplement suffisant pour les 140 lecteurs inscrits !

Notre bibliothèque joue un rôle essentiel dans notre commune (familles lectrices, lien avec l'école, lieu de rencontre pour les personnes âgées ou vivant seules ...), c'est pour cela qu'une délégation de la municipalité accompagnera la responsable de la bibliothèque et la présidente de l'ICL à une entrevue avec la directrice de la BDP pour assurer la pérennité de la bibliothèque d'Amayé !

247 kg par an et par habitant (2,7 kg par jour pour une famille de 4 personnes): quantité de déchets ménagers produits par chaque habitant de la communauté de communes Evrecy Orne et Odon en 2007 (252 kg en 2006). Ces déchets sont incinérés à l'usine du SYVEDAC à Colombelles. La chaleur produite est récupérée pour le chauffage de logements à Herouville-Saint-Clair.



Si on prend en compte l'ensemble des déchets (porte à porte, apport volontaire au tri sélectif et les deux déchetteries) on arrive à 789 kg par an et par habitant (8,6 kg par jour pour une famille de 4 personnes) !

Circulation :

A la sortie d'Amayé, direction Trois Monts, la vitesse est limitée à 50 km/h (un panneau « rappel » sera bientôt installé).

Les contrôles radars y sont fréquents (un flash à plus de 100 km/h récemment) et l'accès au lotissement du clos du château donne sur cette route.

De plus le bus scolaire s'arrête à cet endroit.

Enfin un écoulement des eaux entraîne la formation possible de plaques de verglas (des travaux sont prévus pour régler ce problème).

Cinq bonnes raisons pour faire preuve de prudence lors de vos déplacements sur cette zone !

Environnement :

Le 1er janvier 2009, la région a mis en place le Chèque éco-énergie Basse-Normandie afin d'apporter une aide aux familles qui souhaitent améliorer l'efficacité énergétique de leur logement (chauffe-eau solaire individuel, autres systèmes solaires, chaudière bois, appareil indépendant au bois, isolation de la toiture ou des murs, étude thermique).

Pour constituer le dossier et obtenir toutes les informations, contacter Biomasse Normandie au 02 31 34 24 88.

Comptes rendus :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité , dans un souci d'économie (papier, photocopieuse ...) et de cohérence avec la gazette, de ne plus joindre le compte rendu complet du conseil municipal à la gazette.

Ce compte rendu reste, bien sûr, consultable sur les 4 panneaux d'informations situés à la mairie, à l'école, rue des pommiers et au Pont du Coudray ou directement à la mairie. N'hésitez pas !



Savana :



Elodie Lemièrre et Anthony David souhaitent une bonne année aux habitants d'Amayé et sont heureux de vous présenter quelques nouveautés 2009 : paninis maison (7 variétés), une nouvelle pizza (La savoyarde), les mercredis kids (crêpes en non stop de 15h30 à 22h, galettes composées le soir) et bientôt une carte de fidélité personnalisée et innovante dans

sa conception (tirage au sort en fin d'année).

Toujours au menu les formules gastronomiques du vendredi soir (sur place ou à emporter) et pour vos amis la formule conviviale « kebab à domicile » avec fourniture de la machine et de tous les ingrédients.

Message : Elodie et Anthony recherchent des personnes responsables d'activités touristiques ou associatives locales pour proposer des formules « tout compris » en partenariat.

Renseignements, réservations au 09 63 58 59 18.

Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mme HOMMET lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h)

Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49 Permanence du maire : le jeudi de 18h à 19h.

Mail : mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)



Les dossiers suivent leur cours, il m'a cependant semblé intéressant de porter à votre connaissance le document relatant la position actuelle de notre communauté de communes quant à l'avis qu'elle donne, aujourd'hui, sur la fusion des régions Basse et Haute-Normandie. Affaire à suivre.

Projet d'avis sur le rapport « Evaluation des effets de la fusion de la Région Haute Normandie et de la Région Basse Normandie » transmis par le Conseil Régional.

A la demande du Président du Conseil Régional de Basse Normandie, le conseil communautaire est sollicité pour émettre un avis sur une étude globale sur « l'évaluation des effets d'une fusion de la Région Haute Normandie et de la Région Basse Normandie », étude réalisée au cours du 1^{er} semestre 2008 par un groupe de prestataires privés.

Le conseil communautaire observe qu'au-delà des quelques rappels sur l'histoire, parfois commune, parfois séparée des deux Normandie, cette étude procède à une approche analytique et sectorielle; approche qui repose, à l'évidence, sur un postulat de départ, à priori séduisant, à savoir que deux régions réunifiées pèsent plus et mieux dans le concert national et européen que deux régions séparées.

Toutefois, le conseil communautaire souligne qu'une lecture attentive du document révèle des constats et des effets plus nuancés.

De plus, le lancement par le gouvernement d'un processus de modification de l'organisation institutionnelle régionale et départementale, voire communale et intercommunale, vide temporairement de son sens la réflexion sur un projet de fusion entre les deux Normandie. Nous manquons, en effet, d'informations précises sur les tenants et les aboutissants de cette réforme en cours.

Dans ce contexte nouveau et évolutif, le conseil communautaire tient cependant à exprimer son attachement :

- à l'entité NORMANDIE, terre chargée d'histoire et connue du monde entier.
- à l'importance d'une organisation qui préserve la proximité des citoyens et des centres de décision.
- à la nécessité d'un développement équilibré des territoires.
- à l'opportunité du choix de Caen comme capitale d'une grande région Normandie.
- à la nécessaire mise en place d'une véritable feuille de route qui prévoit une consultation soignée de la société civile.

D'ores et déjà, le conseil communautaire rappelle l'importance de la recherche et du développement de coopérations actives entre les deux régions normandes, coopérations établies sur la base de projets communs et structurants.

A titre d'exemples, l'enseignement supérieur, la recherche, le tourisme, les relations internationales, le commerce, les transports, etc. ... sont autant de domaines dans lesquels des coopérations intensifiées ont et auraient un impact positif.

En cela, le conseil communautaire tient aussi à rappeler que la coopération présente un double avantage, celui de la souplesse institutionnelle et de la définition préalable d'une recherche d'avantages mutuels, en d'autres termes d'une stratégie gagnant/gagnant.

Enfin, le conseil communautaire réaffirme sa volonté de prendre le moment venu dans un contexte institutionnel clarifié, toute sa part dans le débat sur une éventuelle fusion des deux régions.

Vos questions, s'il y en a, peuvent être envoyées à la mairie d'Amayé.

A bientôt, Marc Boilay.